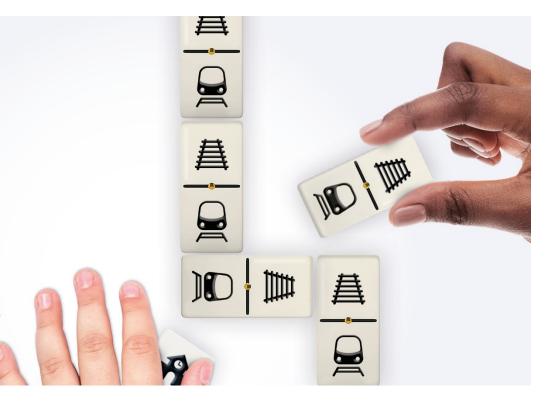
LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN

ON LA FAIT ENSEMBLE!

RENDEZ-VOUS VISIO DU JEUDI

PATRIMOINE AGRICOLE ET VITICOLE, ACQUISITIONS FONCIÈRES

3 décembre 2020





























MODE OPÉRATOIRE

+ B.A.-BA DE LA RÉUNION À DISTANCE ET TEAMS :

- + Présentation > assurez-vous que votre nom soit bien renseigné (renommez-le vous-même si besoin) ;
- + Coupez votre micro lorsque vous ne prenez pas la parole ;
- + Avant de signaler tout problème de micro et de son : vérifiez que le volume n'est pas coupé sur votre ordinateur ainsi que le périphérique éventuel activé (casque, écouteurs).

+ POUR INTERVENIR ET ÉCHANGER AVEC LES INTERVENANTS :

+ Demandez la parole en cliquant sur le picto « Lever la main »



- + Merci de patienter, la parole vous sera donnée par l'animateur ;
- + Activez alors votre micro et votre caméra le cas échéant ;
- + Vérifiez en même temps si vous entendez bien les autres participants ;
- + À la fin de chacune de vos interventions, désactivez votre micro (ordinateur ou portable).

3

Stéphane LUBRANO

Directeur de mission LNMP

4

- Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP
- Nicolas ALADERN, Directeur adjoint LNMP, Responsable des études
- Sylvie MARTIN, Responsable des opérations foncières
- Bruno BEAUCHET, Responsable des études socio-économiques
- Elena BINET, AMO Environnement et procédures

5

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION!

+ LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS VISIO DU JEUDI

- + jeudi 10 décembre 2020, 13h-14h: Insertion paysagère et acoustique,
- + Jeudi **17 décembre** 2020, 13h-14h,
- + Jeudi **7 janvier** 2021, 13h-14h,
- + Jeudi **14 janvier** 2021, 13h-14h.

+ LES ATELIERS THÉMATIQUES

- + Atelier environnement : Comment favoriser l'insertion environnementale du projet ? lundi 7 décembre,10h-12h,
- + Atelier socio-économique : Comment utiliser les capacités nouvelles du réseau ? mardi 8 décembre de 10h-12h.

+ LES AUTRES MOYENS DE PARTICIPATION

- + Répondre à un questionnaire, déposer un avis ou poser une question sur le **site** <u>www.lalignenouvelle.com</u>,
- + Rédiger une contribution écrite sur le registre mis à disposition en mairie,
- Rédiger un courrier à SNCF RÉSEAU, 101 allée de Délos 34000 Montpellier ou un email
 à info@lalignenouvelle.com.



Sofia ALIAMET & Pierre-Yves GUIHÉNEUF,

Garants - CNDP

Nommés par la Commission nationale du débat public



Ils ne prennent pas parti sur le fond du projet.

Ils sont chargés de veiller au bon déroulement de la concertation.

Contactez-les en cas de besoin.

sofia.aliamet@garant-cndp.fr pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr

PRÉSENTATION DU PROJET LNMP

Nicolas ALADERN,

Directeur adjoint LNMP, Responsable des études

LE PROJET LNMP







150 km de ligne nouvelle



+30 km de raccordements



2 gares nouvelles



ligne mixte



5,52 Mds €₂₀₁₄

CALENDRIER DE RÉALISATION DE LA PHASE 1



MONTPELLIER-BÉZIERS: ENGAGEMENT DES TRAVAUX AU PLUS TARD FIN 2029

BÉZIERS-PERPIGNAN: ENGAGEMENT DES TRAVAUX AU PLUS TARD FIN 2040

Sylvie MARTIN,

Responsable des opérations foncières

ACQUISITIONS FONCIÈRES

+ Comment se déroulent les acquisitions ?

- + Les acquisitions concernent le plus souvent des bien non bâtis, impactés par la construction de la future ligne, appartenant à des personnes physiques ou morales.
- + Elles démarrent après la déclaration d'utilité publique, lorsque les biens nécessaires à la réalisation du projet sont clairement identifiés et les financements actés.
- + Sur les projets de ligne nouvelle, les mises à disposition temporaire des terrains (pour les besoins des travaux) ou définitive (acquisition définitive par le maître d'ouvrage) font l'objet d'indemnisations et sont, dans leur grande majorité, réalisées à l'amiable.

+ SNCF Réseau s'engage :

- + à rencontrer individuellement les ayants droits des parcelles concernées par l'emprise du projet,
- + à respecter les protocoles d'indemnisations et l'analyse des impacts sur les exploitations agricoles concernées par le projet, en partenariat avec les Pôles d'Evaluation Domaniale et les organisations professionnelles agricoles.

PATRIMOINE AGRICOLE ET VITICOLE

- + Un travail partenarial engagé avec le monde agricole tout au long du projet
 - + Convention de partenariat signée avec les Chambres d'Agriculture de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales qui vise à faciliter l'information sur le territoire concernant le projet, accompagner le déroulement des opérations, réaliser des études spécifiques pour les exploitations avec des enjeux particuliers.
 - + Ateliers de travail et d'études autour des enjeux agricoles avec les Chambres d'Agriculture, la SAFER et les cofinanceurs du projet (notamment Atelier agri-viti de Narbonne en 2015).
 - + Signature avec les organisations professionnelles de protocoles indemnitaires déclinant les cas d'acquisitions, d'occupations temporaires et de dommages travaux.
 - + SNCF Réseau s'engage :
 - + à identifier les impacts sur les espaces agricoles, viticoles et sylvicoles,
 - + à y répondre par l'anticipation, la détermination des cas prioritaires et la mise en place d'actions concrètes.

ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN

ON LA FAIT ENSEMBLE!

RENDEZ-VOUS VISIO DU JEUDI

PATRIMOINE AGRICOLE ET VITICOLE, ACQUISITIONS FONCIÈRES

3 décembre 2020



























